Villeneuve Minervois

Numéro 80

Octobre 2021

A l'ombre des platanes

Sommaire :

P. 2 : Un point sur les travaux
P. 3 : La vie au village / Environnement
P. 4 : Annonces / Aire de lavage / Balade numérique
P. 5 : Les Mardis de Villeneuve
P. 6-7-8 : Compte-rendu du Conseil Municipal des 12 juillet et 13 septembre
P. 9 : Mission Locale
P. 10 : Association
P. 11 : Virade de l'Aude
P. 12 : Inondations
P. 13 : Sondage / Policier pluricommunal / Réseaux d'alertes
P. 14 : ALAE / Visite des élus à l'école / Un fruit pour la récré
P. 15 : Chez les Maternelles
P. 16 : Chez les GS - CP
P. 17 : Chez les CM1-CM2
P. 18 : Course Cycliste
P. 19 : Jeux
P. 20 : Médiathèque
P. 21 : Maison de la Truffe
P. 22 : Etat Civil
P. 23 : Vie pratique
P. 24 : Le PIAF

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois,

Après le gel, c'est la sécheresse qui n'a pas épargné nos cultures. Les rendements dans le domaine viticole ont été revus, après vinification à la baisse. Un cours du vin qui a eu du mal à repartir et une période COVID qui n'arrange pas les transactions, même si, les touristes ont été au rendez-vous et ont apporté leur contribution.

La rentrée scolaire a vu son effectif augmenter dû à la venue de nouvelles familles pour la plupart propriétaires.

Les Mardi's de Villeneuve qui ont eu lieu chaque 15 jours durant le mois de juillet et août ont été appréciés et bon nombre d'entre nous ont pu renouer avec les habitudes d'antan.

Nous avons pris du retard sur le chantier "Commune cave coopérative" et la date de réception qui était prévue en cette fin d'année sera reportée dans le courant du 1er trimestre 2022.

Concernant les travaux à venir, c'est la route de l'Aven qui va être entièrement refaite. Tout cela vous sera présenté dans les prochains jours. Le chantier va être long et fastidieux. Je compte sur vous, riverains et usagers, pour que les désagréments à venir se passent pour le mieux.

La police pluri communale que nous vous avions annoncée à plusieurs reprises sera opérationnelle au 1er janvier 2022 avec une prise en compte dès le 2 novembre. C'est au total 10 communes du canton qui se sont engagées dans cette démarche.

A ce sujet, l'extérieur de l'école est sécurisée par des caméras. D'autres lieux de surveillance sont à l'étude, nous attendons les retours de la Préfecture au sujet des emplacements et des financements.

Le Maire,
A. GINIES

Espace multi-activités

Les travaux avancent et devraient se terminer au 1er trimestre 2022.

Travaux route de l'Aven

Dans la continuité des travaux de voirie faits dans le village, cette fin d'année seront entrepris les travaux sur la route de l'Aven (route de Cabrespine).
Les différents réseaux seront entièrement refaits par Carcassonne Agglo, la voirie par le Syndicat Intercommunal de Cylindrage et le nouvel éclairage public sera doté d'ampoules à led financé en partie par le SYADEN.
Durant ce chantier, la circulation sera perturbée et parfois fermée à partir du 8 novembre et ce jusqu'à la mi-juin.
Des déviations ou des circulations alternées seront mises en place.
Une réunion d'informations avec les riverains sera programmée d'ici la fin du mois d'octobre.
Nous comptons sur votre compréhension et votre patience.

Projet photovoltaïque au Complexe Vitalis Cros

Au fil du temps, la toiture de la salle polyvalente présente de nombreux désordres (gouttières, amiante qui représente un réel danger, obligation de créer 2 exutoires sur la salle de remise en forme, chéneaux extérieurs.).
Vu le gros investissement et afin de pouvoir y remédier, le conseil municipal a décidé de confier cette réfection de toiture à la société ENERLIS qui procédera au désamiantage, au renforcement de la charpente à la mise en place d'un bac acier isolé et à la pose de panneaux photovoltaïques ainsi que la réfection des gouttières.

D'autres aménagements sont prévus (ombrières sur le parking et couverture du boulodrome).

Cette façon de procéder permet à la commune de ne pas engager les finances communales car la production d'électricité sera perçue par la société ENERLIS .

Ce projet vous sera présenté plus en détail début 2022.

Cérémonie du 14 juillet

Remise de la 1ère brioche

Le 11 octobre a eu lieu la remise de la première brioche en Mairie.
Les bénévoles ont ensuite directement commencé la distribution en arpentant les rues du village !
280 brioches ont été vendues pour un total de 1 778€ au profit de l'AFDAIM.
Merci à vous tous !

Soyez respectueux des personnes dont les habitations se trouvent à proximité des containers à ordures ménagères et tri sélectif.
Pour éviter des nuisances olfactives, veillez s'il vous plait à déposer vos déchets dans des sacs fermés par un lien.
Merci pour eux.

Rappel : pour empêcher les débordements des containers à couvercle jaune, veuillez découper les cartons, écraser les bouteilles plastiques ... il est commun d'y trouver déchets ménagers, linge, ferrailles et tout autre chose.
Merci de bien vouloir trier.

Merci de bien vouloir tailler vos haies qui empiètent sur la voie publique

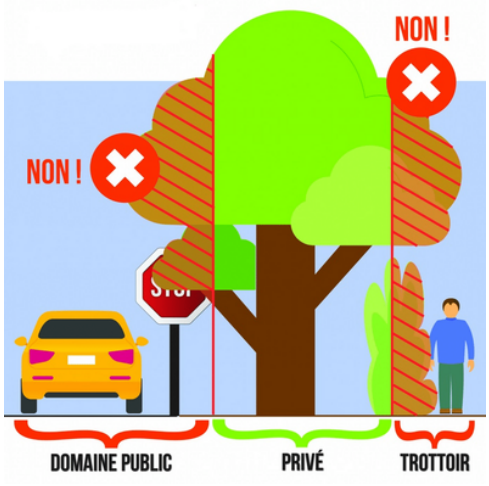

Afin de maintenir propres nos caniveaux, merci de ne pas nettoyer vos outils et matériel de travail dans les rues.

ANNONCES

Recherche bénévoles !

Les élus cherchent à améliorer le fonctionnement de notre médiathèque et souhaiteraient que des personnes bénévoles s'investissent à leurs côtés afin d'amener leurs compétences et de nouvelles idées.
Les personnes intéressées peuvent se faire connaitre au secrétariat de mairie.

Vente de bancs publics

Suite à un renouvellement de son mobilier urbain, la mairie met en vente des bancs public en fer au prix de 75€ l'unité.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaitre au secrétariat de mairie.

AIRE DE LAVAGE

La nouvelle borne de lavage est désormais opérationnelle !
Vous pourrez payer directement à la borne par carte bancaire, ou continuer à venir en mairie acheter vos jetons au prix de 2€ (chèque ou espèces).

BALADE NUMÉRIQUE

La commune est en train de mettre en place une balade numérique.
Vous allez pouvoir répondre à diverses questions sur l'histoire de notre commune tout en sillonnant les rues.
Pour cela, il vous suffira de scanner avec votre téléphone portable un QR code qui sera affiché à l'entrée de la mairie courant novembre.
Soyez performants ... les meilleurs scores seront récompensés !!!

Les Mardis de Villeneuve

13 juillet

Pascal Lecoq

10 août

Tarabastar

Après un arrêt forcé en 2020 pour nos célèbres Mardis de Villeneuve, reprise en douceur cette année avec 4 manifestations.
Malgré le pass exigé et toutes les contraintes qui vont avec, vous avez été aussi nombreux à assister aux soirées !
Un grand merci à vous tous d'être toujours présents. Traiteurs, boulanger, musiciens, élus et employés de mairie ainsi que les bénévoles des associations. Merci à tous pour votre implication et nous espérons vous revoir l'année prochaine, encore plus nombreux et avec un programme complet de 8 mardis !!

Barbatruc

24 août

27 juillet

Les Tontons Givrés

Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juillet

Décision modificative budget M14 commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver la décision modificative suivante :
Section d'investissement :
Dépenses : 2135 2020/CAVEAU Installations générales. Agencement. Constructions +27 768,54 €
Recettes : 1641 -- Emprunt +27 768,54 €

Admission en non-valeur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver la mise en non-valeur des recettes proposées

Adoption de la nomenclature M57 au 1er janvier 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver l'adoption de la nomenclature M57 par anticipation au 1er janvier 2022

Prolongation de la convention avec le Centre de Gestion pour protection des données

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver la prorogation de la convention d'adhésion au service Délégué à la Protection des Données mutualisé avec le Centre de Gestion

Adoption du Pacte de gouvernance de Carcassonne Agglo

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver le pacte de gouvernance proposé par Carcassonne Agglo

Demande de subvention à Madame la Présidente du Conseil Régional Occitanie - création d'une salle de projection dans l'espace multi-activités

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver le coût de cet investissement de 63 072,65 € HT (soit 75 687,18 € TTC) lié à l'achat de l'équipement pour une salle de projection,
- De solliciter de Madame la Présidente du Conseil Régional Occitanie une subvention la plus élevée que possible pour l'achat des équipements pour une salle de projection dans l'espace multi activités.

Inscription au Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de chemins ruraux et parcelles communales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver l'inscription au Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de chemins ruraux et parcelles communales

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 septembre

Décision modificative budget M14 commune DM 02/2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver la décision modificative suivante :
Section de fonctionnement :
Dépenses :
042 6811 Amortissements + 375,00 €
022 --- Dépenses imprévues + 1 475,00 €
Recettes :
024 775 Produit de cession + 1 850,00 €
Section d'investissement :
Dépenses :
020 --- Dépenses imprévues + 375,00 €
Recettes :
040 28014582 Amortissements + 375,00 €

Décision modificative budget M14 commune DM 03/2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver la décision modificative suivante :
Section d'investissement :
Dépenses :
2051 2021/URBA Logiciel urbanisme + 6 500,00 €
Recettes :
1321 2021/URBA Subvention Etat + 4 400,00 €
10222 FCTVA + 1 100,00 € autofinancement + 1 000,00€

Décision modificative budget M14 commune DM 04/2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver la décision modificative suivante :
Section de fonctionnement:
Dépenses :
6078 Autres marchandises + 100 001,00 €
Recettes :
775 Produit de cession d'immobilisation + 100 001,00 €

Demande de subvention auprès des différents financeurs - création de l'annexe à la maison de la truffe d'Occitanie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'approuver le coût de cet investissement lié au réaménagement de la cour de l'école et à la création de l'annexe à la Maison de la Truffe d'Occitanie,
- De solliciter des différents financeurs une subvention la plus élevée que possible :
. L'Etat au titre des différents fonds,
. Le Conseil Régional Occitanie,
. Le Conseil Départemental de l'Aude
. l'Europe

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- DE PRESCRIRE la révision du PLU
- D'APPROUVER les objectifs développés ci-dessus
- La concertation sera mise en œuvre selon les modalités suivantes :
o Installation de panneaux d'exposition en Mairie
o Insertion d'articles présentant l'avancement du projet de PLU dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune
o Organisation d'au moins une réunion publique de présentation des orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de développement Durable)
o Mise à disposition du public d'un cahier de recueil des observations en mairie
- DE SOUMETTRE à déclaration préalable, comme l'autorise l'article L113-2 du code de l'urbanisme, toute coupe ou abattage d'arbres isolés, de haies ou réseaux de haies et de plantations d'alignement, sur l'ensemble du territoire communal ;

- DE SOLLICITER de l'Etat, conformément à l'article L.132-15 du Code de l'Urbanisme, qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les dépenses nécessaires à la révision du PLU;

- QUE LES CREDITS destinés au financement des dépenses afférents à la révision du PLU sont inscrits au budget de l'exercice considéré

Déclaration d'Utilité Publique - parcelle A 127

Reprise réseau pluvial rue de la Capellanie
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'AUTORISER le Maire à poursuivre, aux fins ci-dessus exposées, la déclaration d'utilité publique du projet et l'acquisition par voie d'expropriation conformément au Code de l'expropriation des terrains sis : parcelle A n°127, sise Le village, appartenant au consort TRAVAIN,

Déclaration d'Utilité Publique - parcelles A 2296, 2299 et 2302

Parking végétalisé avenue des Chanoines
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'AUTORISER le Maire à poursuivre, aux fins ci-dessus exposées, la déclaration d'utilité publique du projet et l'acquisition par voie d'expropriation conformément au Code de l'expropriation des terrains A 2296, A 2299 et A 2302.

Avancements de grade

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- DE CREER un poste d'adjoint technique principal 2ème et de supprimer le poste d'agent technique territorial
- DE CREER un poste d'ATSEM 1ère classe et de supprimer le poste d'ATSEM 2ème classe

Convention de préparation au reclassement avec le centre de gestion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
- D'AUTORISER M. le Maire à signer toutes les pièces relatives au projet de mise en place d'une période de préparation au reclassement (conventions et avenants), en tant que collectivité d'accueil.
- DE PRECISER que la rémunération, les frais de déplacement et de repas sont pris en charge par la collectivité d'origine de l'agent.

MISSION LOCALE

Nous avons reçu début septembre Mme Betty De Coninck, conseillère en insertion professionelle de la mission locale Ouest Audois.
Outre les permanences à la médiathèque le 1er lundi de chaque mois, le van quant à lui à vocation de pouvoir se déplacer à la demande d'un jeune qui ne peut pas ou qui a très peu de possiblités de se déplacer. Le van peut donc intervenir n'importe quel jour de la semaine et dans n'importe quel village (dans la limite de ses disponibilités et de son rayon kilométrique bien sûr !).

La Mission Locale de L'Ouest Audois accompagne les 16/26 ans dans leur projet professionnel (travail du projet, formation, retour à la scolarité, recherche d'emploi...) quelque soit leur situation (emploi, scolarité, formation, demandeur d'emploi) en les accompagnant d'un point de vue social (tel que les aides au permis de conduire, au logement, aide à la formation etc...) Le VAN vous reçoit directement dans votre commune.
N'hésitez pas à le contacter ! (service gratuit)

INTERVIEW DE L'ASSOCIATION
"LES RANDONNEURS DE LA CLAMOUX"
PAR MICKAEL ABRIAL, ÉLU EN CHARGE DES ASSOCIATIONS

Bonjour Annie,

Peux tu te présenter ?

Je suis Annie Micoulaud, retraitée et je préside l'association des Randonneurs de la Clamoux qui a été créée en septembre 2001 ce qui fait 20 ans !!!

Quel est le but de cette association ?

Avoir le plaisir de parcourir et apprécier la nature assorti d'une activité physique bénéfique pour la santé dans une ambiance conviviale.

L'association est composée de combien de bénévoles ?

Avant la pandémie cela se situait à une trentaine de membres. Actuellement il y en a une vingtaine, évidemment tous bénévoles.

Combien de sortie faites-vous par semaine ?

Une sortie par semaine le samedi après-midi.

Quelle est la durée moyenne d'une randonnée ? Et la longueur moyenne en kilomètres ?

Cela varie en fonction des parcours empruntés et de leur difficulté. Les randos durent en moyenne 3 heures et nous parcourons entre 7 à 10 Km.

L'association est-elle ouverte à tout le monde ? (fille/ garçon, amateur/ professionnel, limite d'âge ?)

L'association est ouverte à tout le monde. Cette activité est pratiquée par des amateurs sans critère d'âge.

Comment peut-on faire pour s'inscrire ou pour avoir des renseignements sur cette association ?

Contactez-moi au 06 86 67 97 37 ou au secrétaire, Guy CANO au 04 68 26 16 44.

Vous pouvez venir nous rencontrer et marcher avec nous pour voir si cette activité vous convient. Si tel est le cas nous vous accueillerons avec grand plaisir et vous pourrez alors adhérer.

VIRADE DE L'AUDE

Malgré une deuxième année consécutive de la version "allégée" de la Virade, la 17ème édition a bien eu lieu dimanche 26 septembre dernier !
C'est sous un beau soleil que 250 randonneurs, 120 cyclos, 70 coureurs et 20 VTT ont parcouru les sentiers balisés.
Aussi, ce sont 440 repas qui ont été servis, dont 300 sur place et 140 à emporter.
Merci à tous pour votre participation à cette journée mais aussi et surtout à tous les bénévoles toujours présents pour nous épauler dans ce combat.
Grâce à vous, ce sont plus de 20.000 € qui ont été récoltés ! Malgré le contexte, vous êtes toujours au rendez-vous pour lutter contre la mucoviscidose ...

Merci encore à vous tous !
Et à l'année prochaine pour la 18ème édition !!

Anne Griffe, responsable de la Virade de l'Aude

INONDATION

LES BONS COMPORTEMENTS A ADOPTER ET LES CONSIGNES DE SECURITE A RESPECTER

AVANT L'INONDATION

- Je m'informe en mairie sur le risque
- Je réalise les travaux requis
- Je prépare mon kit de sécurité

EN CAS DE VIGILANCE

- Je prépare la mise en place des batardeaux
- Je vérifie le kit de sécurité complet
- Je mets en hauteur objets de valeur et produits polluants

- Je regarde les prévisions sur

météo France https://vigilance.meteofrance.fr

je surveille les cours d'eau sur

vigicrues
https://vigicrues.gouv.fr

et SHYVAA

et je m'informe de l'état des routes sur
inforoute11

LES AIDES FINANCIERES

Le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRMN)

Le taux de subvention s'élève à :

80% pour les propriétaires privés (dans la limite de 45.000€)

20% pour les entreprises de moins de 20 salariés

pour les entreprises de plus de 20 salariés se rapprocher du SMMAR pour un financement

S'informer sur les risques / Contacts utiles

- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) 04 68 10 31 48
- Portail de la prévention des risques majeurs www.georisques.gouv.fr
- SMMAR 04 68 11 63 02

En mairie :
- le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations)
- le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Tout dossier doit être transmis à la DDTM et doit comporter :

- L'imprimé de demande de subvention daté et signé que vous téléchargerez sur le site des services de l'Etat ou disponible en mairie
- Un plan de localisation du bien
- Une attestation du contrat d'assurance dommages en cours de validité
- Un devis détaillé du coût des travaux
- Le formulaire d'autodiagnostic est également disponible en Mairie

SONDAGE
CARCASSONNE AGGLO

À quoi ressemblera le territoire de demain?

Le 10 décembre prochain, les élus de Carcassonne Agglo adopteront le projet de territoire. Ce document à horizon 2040, décline des ambitions et les actions prioritaires pour assurer le développement du territoire et son attractivité. Il couvre une multitude de domaines : l'aménagement, l'habitat, l'agriculture, l'écologie, l'économie, la jeunesse, le social, la transition, la santé...
Mené en concertation avec tous les acteurs du territoire, il entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, celle de la consultation. Les habitants sont invités à partager leur vision, pour construire le territoire des 20 prochaines années.
Prenez quelques minutes pour répondre à l'enquête proposée et devenez acteur du territoire, acteur de l'avenir. Pour en savoir plus sur la démarche, consultez la page dédiée à la démarche sur le site Internet de Carcassonne Agglo : https://le-projet-du-territoire.carcassonne-agglo.fr/fr/index.html

Créons ensemble « un esprit territorial » pour un avenir audacieux et ambitieux !

POLICIER
PLURICOMMUNAL

Nous constatons de plus en plus d'incivilités dans le village. Aussi, les élus ont décidé avec neuf autres communes du canton de mettre en place une police pluricommunale dont le siège sera à Rieux-Minervois.
Les policiers municipaux seront au nombre de deux. Le premier d'entre eux commencera son stage le 2 novembre tandis que le second prendra ses fonctions courant janvier.
Les 2 policiers travailleront sur le village en alternance.
Leurs missions concerneront le stationnement, les dégradations, les dépôts d'ordures, l'urbanisme, ...
En complément de ces policiers municipaux, l'installation de caméras de vidéo surveillance est en cours sur le village.

RÉSEAU D'ALERTES TÉLÉPHONIQUES

Au vu des évènements imprévisibles qui nous touchent de plus en plus, nous sommes soucieux de pouvoir vous informer le plus rapidement possible.
Cela nous semble important voir vital d'adhérer à ce service qui est gratuit pour les administrés.
Aussi, si vous n'adhérez pas encore à ce service, merci de remplir le bulletin ci-dessous et le ramener au secrétariat de Mairie.

Nom :
Prénom :
Adresse :
N° de portable (un seul par foyer) :
Mail :

→ ***Autorise la municipalité à utiliser mon numéro de téléphone afin de m'envoyer des messages d'alertes météo ou autres.***

Signature

ALAE

(ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE)

Dans le courant du mois d'août, nous avons sollicité l'association Entraide, qui accompagne des personnes en recherche d'emploi, afin de réaliser des travaux de peinture dans les salles de l'ALAE.
Celles-ci en avaient bien besoin et c'est sur un fond bleu électrique que nos petits écoliers peuvent maintenant réaliser plein d'activités !
Merci aux 2 jeunes apprentis peintres et à leur encadrant pour leur travail.

VISITE DES ÉLUS À ÉCOLE

En ce début d'année, les élus ont rendu visite aux écoliers et au corps enseignant.
Ils ont ainsi pu constater que les effectifs ont bien augmenté dans chaque classe avec au total 91 élèves !

UN FRUIT À L'ÉCOLE

Depuis quelques années, la commune adhère au programme Européen "un fruit pour la récré". Tous les lundis, nos petits écoliers ont donc droit à un fruit, du jus de pomme ou de la compote qui sont livrés directement par nos 3 commerçants locaux "Chez Edmond", Spar et Adrien Bergé.
Ce lundi 11 octobre, les élus en charge de l'école et de la communication se sont rendus à l'école accompagnés de Guy Cano, correspondant local presse, pour assister à cette dégustation tant attendue de début de semaine. Les enfants sont ravis de cette opération !

Chez les maternelles...

Le jeudi 30 septembre, nous sommes allés à la cave coopérative de Villeneuve Minervois ! Nous sommes partis à pieds, en rang 2 par 2, toute une aventure!! heureusement des mamans nous ont accompagnés.

Nous avons eu un peu froid sur le trajet, c'est normal, c'est l'automne maintenant ! Nous nous sommes installés devant la cabane de la dame, il n'y avait plus de tracteurs, du coup la dame nous a montré la carotte rien qu'à nous, elle l'a faite fonctionner que pour nous, c'était chouette !!

En attendant que les tracteurs arrivent... on a vu un camion qui venait chercher un polybenne plein de raisin ou de jus de raisin. Le monsieur a reculé, il a pris le polybenne avec le crochet du camion puis il l'a fait monter sur le camion. Puis il est parti à la cave de Laure. Il est ensuite revenu avec un autre polybenne vide !!! Il avait relevé les pneus de derrière pour ne pas les user !

Enfin, un tracteur bleu et sa benne bleue sont arrivés !! la dame a mis la carotte dans les raisins de la benne. La carotte a plongé pour attraper les raisins, elle en a fait du jus en tournant. La dame a guidé la carotte tout en haut de la cabane et le jus est tombé dans un entonnoir puis dans un récipient à côté de la dame. On a vu le degré du jus de raisin : 14°1 ! Le monsieur a pris un ticket qu'il est allé donner à Magali à côté du quai. Puis il a reculé le tracteur et la benne, il a levé la benne, on a vu le jus couler puis on a vu les raisins tomber dans le quai. La balance du quai a pesé les raisins. Puis on a vu sortir les feuilles et les rafles sur un tapis roulant juste à côté !

Pendant que nous attendions, une machine à vendanger jaune est passée derrière nous. C'était chouette de la voir, en plus le monsieur nous a fait coucou !

Un autre tracteur est alors arrivé. C'était le papi de Zoé. Le tracteur était rouge et la benne orange. Sur le toit du tracteur, il y avait le gyrophare. La dame a fait fonctionner la carotte, elle a pris du raisin, elle a fait du jus, elle a contrôlé le degré. Elle a donné un papier au papi de Zoé. Puis il est allé vider la benne dans le quai. Puis il est reparti à la vigne travailler. Un autre tracteur est passé c'était le parrain de Timéo, il nous a klaxonné !!! c'était rigolo !!!

En partant nous sommes allés voir une vigne qui avait encore les raisins !!! Le monsieur devait la vendanger cet après-midi !!! Puis nous sommes revenus à l'école. C'était bien, nous avons appris plein de choses !! Dans les jours qui viendront, nous ferons notre jus de raisin à nous !!!

Les enfants de la maternelle de Villeneuve Minervois !

Chez les GS-CP…

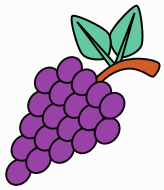

Vendredi 24 septembre, tous les élèves de la classe de GS/CP sont allés vendanger dans la vigne de Mr Gros. Nous sommes partis de l'école à pied avec nos seaux de plage et nos ciseaux d'écoliers. Des mamans nous ont accompagnés pour le trajet. Mr Gros nous attendait près du champ et il nous a montré ses béliers et ses brebis. Puis nous sommes montés jusqu'à sa vigne. Il nous a montré les différentes variétés de raisin qu'on pouvait y trouver : le muscat de Hambourg, le chasselas et l'italia. Nous avons fait des équipes de 3 enfants et chaque équipe avait une rangée à vendanger. Nous avons coupé le raisin avec nos ciseaux à bout rond, puis il fallait déposer les grappes dans les seaux et quand les seaux étaient pleins, il fallait les vider dans les cagettes ou dans la mini hotte que portait l'un d'entre nous.

Quand nous avons terminé de cueillir le raisin, nous nous sommes installés pour déguster chaque variété. Certains ont préféré le chasselas, d'autres le muscat et d'autres ont bien aimé les 2. L'italia était cueilli pour la Virade de l'Espoir. Enfin nous sommes retournés à l'école, fiers d'avoir bien vendangé et d'avoir appris plein de choses.

Nous remercions très vivement Mr Gros qui nous a accueillis dans sa vigne et qui a offert du raisin pour tous les enfants de l'école !!!! Nous remercions aussi les parents qui nous ont accompagnés, sans eux la sortie n'aurait pas été possible !

Les élèves de GS/CP

Chez les CM1 CM2 ...

Cette année nous sommes rentrés le jeudi 2 Septembre ! En maternelle, Me Pastre a 25 élèves, Me Iché a 23 élèves en GS/CP, Me Gandelot a 22 élèves en CE, et nous sommes 21 élèves avec Me Attal. Il y a 4 nouvelles élèves dans notre classe de CM: nous sommes bien contents! Notre effectif total a augmenté: nous sommes en tout 91 !

Cette année, si le covid nous le permet, nous irons peut être faire de la spéléologie (avec notre copain Roger !) de l'escalade et surtout du ski, que nous aurions dû faire l'an dernier !
Maîtresse nous a inscrits à un projet d'arts visuels avec le conservatoire de Carcassonne, en avril.

Le matin quand on arrive en classe, on commence la matinée par le jeu du Mathador (anciennement « Le Compte est bon ») puis on fait des maths et du français. On a une récré au milieu de la matinée. Quand on va en récré, le jeu qu'on préfère c'est le foot ! Quand on rentre de la cantine, on a encore une pause.
Puis, une fois en classe, on écrit les devoirs. Ensuite on joue à 2 jeux : un jeu de culture générale et un jeu d'anglais. Puis, suivant les jours, on fait de la Géographie, des Sciences, de l'Histoire, du Sport, de l'Anglais et des Arts Visuels .
En classe, nous recevons des bons points: quand on a 5 bons points on a une image . Et aussi, à la fin de semaine si on est sage , ou si on a fait tout bon a une dictée, par exemple on reçoit également une image.

Malheureusement, à cause du covid, nous devons encore porter les masques en classe, et on n'aime pas ça! Alors que dans certains départements, des écoles peuvent les enlever dès le 4 octobre : c'est trop injuste !

Chaque jeudi, nous allons toujours à la Médiathèque et nous aimons bien ça ! Laetitia nous prête des livres pour les lire toutes les semaines. Mais, à un moment de l'année elle nous prête une série de livres qu'on doit lire et alors, nous devons voter pour notre préféré : c'est le projet des Incorruptibles. Cette année, Laetitia va aussi nous faire réfléchir sur le thème de la violence.

Enfin, même si certains d'entre nous ne sont qu'au début de leur CM2, on a peur d'aller au collège mais en même temps nous sommes quand même très impatients !

Comité de l'Aude de cyclisme
le Pic de Nore 11 septembre 2021 – 17.5km

Des conditions météorologiques très favorables ont contribué au bon déroulement de l'épreuve à la grande satisfaction des organisateurs avec 58 participants au départ de cette 28ème édition de l'ascension du Pic de Nore à Villeneuve Minervois où les formalités de départ puis de remise des récompenses se sont déroulées.
Comme chaque année l'épreuve est couplée avec « le Défi de Nore » organisé par l'U V Mazamet qui s'est disputé le samedi 26 juin 2021 sur le versant nord-ouest du Pic de Nore et un classement combiné des 2 épreuves est proposé par les 2 organisateurs aux concurrents inscrits sur les deux ascensions.
Les organisateurs ont donc pu présenter un très beau peloton de 58 participants, venus pour la plupart de l'Aude et du Tarn, mais pour certains de plus loin.
Aux compétiteurs de la F F Cyclisme s'étaient à nouveau joints des compétiteurs d'autres fédérations, et des non licenciés de tous âges attirés par l'originalité et la convivialité de l'épreuve. Il y avait encore cette année au départ un fort contingent de 6 jeunes cadets et de 5 juniors, qui semblent apprécier ce type d'épreuve et pas moins de 7 féminines.
Tout le monde s'élançait à 15 h 10 de la Salle polyvalente Villeneuve Minervois, sous les ordres du Maire et Conseiller Départemental Alain GINIES, en allure modérée et parfaitement encadrée par un service de sécurité efficace pour rejoindre le départ réel de la course à Cabrespine.
A 15 h 30, les arbitres lâchaient les concurrents à Cabrespine pour une course de côte longue de 17,5 km avec une première partie de 10 km amenant au plateau de Pradelles-Cabardès et le final long de 6 km avec des pourcentages arrivant parfois aux 10% jusqu'au sommet du Pic de Nore, perché à 1211 m d'altitude.

La course a été plus rapide cette année que l'année dernière, les temps réalisés se sont globalement approchés des tous meilleurs, tant chez les garçons que chez les filles, mais le record masculin n'a pas été battu ; 43 concurrents ont néanmoins réussi l'ascension en moins d'une heure.
Le plus jeune participant fut Lucas DUTHU de Limoux, âgé de 15 ans, le doyen étant Andrew PENDERY (Carcassonne) âgé de 59 ans
Après l'ascension, les coureurs redescendaient en roue libre sur Villeneuve-Minervois où ils étaient chaleureusement reçus par Alain GINIES et la commune de Villeneuve-Minervois.
Le Président du Comité de l'Aude, Hubert BEAUBOIS, très satisfait du parfait déroulement de l'épreuve et de la qualité des concurrents, pouvait remercier ses collaborateurs (Patrick LALBIA, Michel BLAYA, Pierre CAMPAGNARO, les motards de AMS11, Moto Quad Passion, François SAUX et les Cibistes de Conques sur Orbiel, les secouristes de la Protection Civile, les dirigeants de l'U V Mazamet avec l'inusable Robert VIDAL), ses partenaires (le Département de l'Aude, les communes de Villeneuve-Minervois, Cabrespine et Pradelles-Cabardès) et tout le monde pouvait savourer l'apéritif mérité, et composé de bons produits audois, proposé par le Département de l'Aude, pensant déjà à la 29ème édition 2022, avec toujours l'espoir de la venue de concurrents très motivés pour approcher le record de Michel AMBROSINI qui en 40' 23" reste encore très solide.

Jeux pour les enfants spécial Halloween

Halloween Mots cachés

l	d	z	b	a	x	d	u	n	c	h	a	t	n	o	i	r	k	t	e	c	l	r
n	v	v	u	h	m	e	u	n	m	a	s	q	u	e	w	d	z	n	f	b	f	f
f	f	y	n	u	p	s	n	t	h	r	u	u	x	y	v	u	g	c	b	x	d	x
j	y	j	z	n	i	b	m	r	x	j	n	l	r	g	m	n	u	u	n	u	u	t
m	v	o	o	p	u	o	a	h	j	b	m	x	t	j	h	e	n	n	f	u	i	b
w	g	k	m	o	n	n	s	d	u	w	o	p	u	f	l	c	e	e	t	n	l	q
u	e	i	b	t	e	b	q	z	n	s	n	f	w	b	t	i	b	c	a	e	d	c
o	o	u	i	i	m	o	u	n	e	f	s	c	u	h	b	t	o	h	u	a	k	u
d	g	n	e	r	a	n	e	v	s	n	t	g	n	z	x	r	u	a	n	r	d	n
h	s	f	m	o	i	s	h	i	o	n	r	v	e	n	b	o	g	u	c	a	v	é
o	c	a	n	n	s	u	y	s	r	m	e	l	m	x	o	u	i	v	e	i	j	p
w	r	n	d	n	o	n	u	c	c	h	o	u	o	j	w	i	e	e	r	g	t	o
m	j	t	l	p	n	d	n	j	i	q	o	m	m	v	e	l	a	s	c	n	u	u
c	b	ô	f	g	h	é	e	k	è	s	l	d	i	o	w	l	u	o	u	é	n	v
f	y	m	i	d	a	g	p	u	r	p	a	y	e	n	k	e	a	u	e	e	s	a
g	x	e	p	d	n	u	o	n	e	a	n	x	q	f	k	z	c	r	i	k	q	n
n	i	i	q	g	t	i	t	b	h	n	x	u	n	v	a	m	p	i	r	e	u	t
m	i	r	l	p	é	s	i	a	k	x	d	r	d	g	c	c	r	s	v	m	e	a
l	q	k	q	c	e	e	o	l	v	j	w	n	z	k	s	q	j	v	w	b	l	i
t	j	g	v	u	l	m	n	a	h	o	e	d	t	k	h	e	o	g	i	f	e	l
r	s	r	q	b	i	e	y	i	u	n	l	o	u	p	g	a	r	o	u	i	t	h
e	j	h	y	g	g	n	u	n	d	i	a	b	l	e	q	t	p	h	s	i	t	s
a	s	u	n	l	u	t	i	n	q	d	s	j	n	w	p	m	a	r	o	j	e	o

1.une araignée
2.un balai
3.des bonbons
4.un chat noir
5.une citrouille
6.un diable
7.un fantôme
8.un loup garou
9.un masque
10.une momie
11.un monstre
12.un squelette
13.une sorcière
14.un vampire
15.un zombie
16.un déguisement
17.un épouvantail
18.une potion
19.un lutin
20.un potiron
21.un cercueil
22.une maison hantée
23.une chauve souris
24.une bougie

iSLCollective.com

Téléphone : 04 68 26 19 31
Courriel : mediatheque@villeneuve-minervois.com
Facebook : Médiathèque Villeneuve-Minervois.

INFORMATIQUE

La Bibliothèque Départementale propose de mettre un agent à votre disposition pour tout ce qui touche au numérique.
Afin de déterminer des dates de présence, nous avons besoin de connaître vos besoins:

- cours informatique pour débutant,
- pour réviser certaines notions,
- créer une adresse mail,
- créer des comptes divers sur des sites, ...
- des explications/prise en main de votre matériel neuf...

Venir avec votre ordinateur, tablette, smartphone est recommandé.
N'hésitez pas, ce service est gratuit.
Renseignements auprès de la média.

ANIMATIONS

- mercredi 20 octobre à 17h30: Cabinet des mots (atelier d'écriture pour tous) thème: autoportrait (amenez une photo où vous apparaissez)
- vendredi 22 octobre de 14h à 16h: LiThérature: venez partager vos coups de coeur autour d'un thé ou d'un café.
- Samedi 20 novembre à 10h conférence avec Laurie botaniste de l'association l'Ortie: les plantes sauvages et leurs usages
- Mercredi 8 décembre à 16h conférence avec Rémi Cassadou: les alternatives aux pesticides, le rôle de la biodiversité et les interactions des espèces.

DEMANDE D'USAGERS

Des usagers sont intéressés pour des rencontres:

- Autour de la belote
- Tricot/couture

Qui est partant?
Nous choisirons ensemble des jours pour mettre en place ces nouvelles activités!

LA MEDIA EN CES TEMPS PARTICULIERS

Depuis le 30 septembre, le ministère de la culture demande les applications suivantes dans tous lieux culturels:

- pass sanitaire obligatoire (certificat de vaccination ou test négatif ou certificat de rétablissement) pour toute personne à partir de 12 ans et 2 mois
- port du masque obligatoire pour toute personne à partir de 11 ans
- distanciation de 1m
- lavage des mains au gel hydroalcoolique dès l'entrée dans l'établissement

En raison de ces contraintes qui peuvent gêner certains publics, je vous propose un prêt de livres à la hauteur de vos besoins et dans la limite du raisonnable.
N'oubliez pas non plus, le prêt à emporter (Passez commande et venez la retirer quand vous le souhaitez) et le portage de livres à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Maison de la Truffe d'Occitanie

C'est la saison de la truffe d'Automne
En vente en boutique !

TRUFFES D'AUTOMNE

La Tuber Uncinatum présente des arômes intenses et boisés soulignés d'une pointe de noisette torréfiée!

À retrouver en boutique!!

NOUVEAUTE BOUTIQUE

Retrouvez les produits truffés Audois de Pierre GAZEL avec une gamme de tartinables truffés originaux et plats truffés : Velouté de butternut truffé, purée de pois chiches truffée, brandade de morue truffée etc...

BILAN ÉTÉ 2021

Malgré la mise en place du Pass sanitaire, la fréquentation touristique du mois de Juillet et Août a été satisfaisante. Cet été une majorité de visiteurs Français ont répondu présents sur notre territoire ainsi que le retour de la clientèle étrangère.
Concernant l'accueil des groupes nous entamons la saison avec des réservations en hausse.

Téléphone : 04 68 72 35 47 / Courriel : maisontruffe@villeneuve-minervois.com
Facebook : Maison de la Truffe d'Occitanie

ETAT CIVIL

DE JUILLET A OCTOBRE

Mariages

David ROMERO
&
Séverine GARCIA
le 17 juillet

Jean-François RIU
&
Christilla PEDRO
le 24 juillet

Franck PINAUD
&
Virginie GERMAIN
le 4 septembre

Steve GRESSIER
&
Marion DUBOIS
le 21 août

PACS

Nicolas Mounier
&
Laïla Amrani
le 8 octobre

Parrainage Civil

Evan Burel Honguer
le 9 octobre

Décès

Jean AGNEL, le 27 juillet à l'âge de 85 ans
Pierre BONNET, le 2 octobre 2021 à l'âge de 89 ans

Attention !
Pour toutes vos demandes d'actes d'état civil, soyez attentifs à aller sur des sites internet de mairies ou d'administrations habilités.
En effet, certains sites frauduleux vous demandent une contribution pour ces documents qui sont légalement gratuits.

Vie Pratique

INFO MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie : *04 68 26 16 19 / info@villeneuve-minervois.com*
- Du lundi au jeudi : 9h à 12h30 et de 17h à 18h30
- Le vendredi : 9h à 12h30 et de 16h à 18h

Permanences du Maire : *Le Maire reçoit sur rendez-vous.*

Ouverture de l'Agence Postale Communale : *04 68 47 41 14 Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30*

Ecole maternelle et primaire : *04 68 26 18 77*

ALAE, cantine et accueil de loisirs : *inscription au 04 68 78 55 65 (antenne du CIAS de Peyriac) - ALAE Villeneuve : 04 68 77 16 97*

Médiathèque : *04 68 26 19 31 mardi mercredi vendredi 9h-12 / 14h-19h et samedi de 9h à 12h*

Horaires de bus : *sous l'abri bus au chemin des pins. Contact : RTCA 04 68 47 82 22 (plaquette en mairie)*

SERVICE MÉDICAL ET SOCIAL

SAMU : *15*
Pompiers : *18*
Police secours : *17*
Urgence numéro européen : *112*
Service des médecins de garde et dentiste : *Appeler le 15*
Service de garde des pharmacies : *Appeler le 3237*

Infirmières : *Céline BAUGEY, 25 avenue du minervois à Villeneuve 06 27 62 66 62*
Cabinet d'infirmières de Caunes-minervois qui intervient sur le village :
- Marie-Françoise, Dominique et Clélia 04 68 78 01 16
- Cathy, Pauline et Pascale 04 34 58 98 09

Ambulance - Taxi : *Stéphane GROS 18 route de l'aven 04 68 26 12 12*

Pharmacie : *Fanny RECHE-MUR 10 promenade des fossés 04 68 26 16 83*

Ostéopathe : *Hugo BAYSSIERE, 25 avenue du minervois 06 87 26 96 71 (sur rdv le vendredi après midi)*

Assistance sociale du secteur : *Mme ALONSO Audrey, elle reçoit sur rdv au 04 68 11 52 70 le jeudi matin à la mairie de Caunes, à la maison départementale solidarité 13 rue du palais à Carcassonne les autres jours et à Peyriac le mercredi (ancienne gendarmerie chemin des pèlerins).*

INFOS DIVERSES

Correspondants locaux de presse :
La semaine du Minervois - Groupe La Dépêche du Midi : Guy CANO guy.cano@orange.fr

Station service & aire de lavage : *Ouvert 24h /24 et 7j/7 - Paiement par carte bancaire.*
Pour l'aire de lavage, achat des jetons en Mairie, paiement en espèces ou par chèques.

Offices religieux : *Les horaires sont affichés sur la porte de l'église.*
Prêtre Francis NAUDINAT, 04 68 78 30 46

Pompes funèbres : *ACF ESCANDE 04 68 78 98 83*

Déchèterie du Tinal : *du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h*
Covaldem11 : 04 68 11 97 00

Un conciliateur de justice *permet de trouver une solution amiable pour gérer un différend entre deux parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.*
C'est rapide, gratuit et confidentiel.
Monsieur Richard REVEL tient des permanences en Mairie le matin les 1er et 3ème lundi de chaque mois.
Pour le rencontrer, il suffit de prendre rdv avec lui au 06 67 97 12 71.

Pour tout problème de canalisation, d'eau potable ou d'assainissement :
Veuillez contacter SUEZ 09 77 408 408

Le piaf

Le programme info des animations et festivités

Novembre

Dimanche 7 novembre : loto de l'association de gym Villeneuvoise à 15h à la salle polyvalente

Samedi 20 novembre : loto du Haut Minervois Olympique

Samedi 27 novembre : loto de l'association GAEL

Décembre

Dimanche 5 décembre : marché de Noël à la salle polyvalente à partir de 10h, organisé par la Virade de l'Aude

A L'OMBRE DES PLATANES : élues chargées de la communication. MAIRIE DE VILLENEUVE MINERVOIS 32, Avenue du Jeu de Mail 11 160 VILLENEUVE MINERVOIS
Téléphone: 04 68 26 16 19 . Télécopie: 04 68 26 11 24 . E-mail : info@villeneuve-minervois.com
Facebook : Villeneuve Minervois Mairie
Directeur de la publication et crédit photos : Ville de Villeneuve Minervois.
Imprimé par nos soins.